

215

DM40.1

Projet de prolongement de l'autoroute 25
entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-
Bourassa

Laval-Montréal

6211-06-080

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET
LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA**

**Texte d'une pétition regroupant 130 signatures
en appui au mémoire déposé au BAPE par
Association Habitat Montréal**

Montréal, le 22 juin 2005

Monsieur Germain,
président
et Messieurs Dufour et Sané,
commissaires
des audiences publiques sur le projet de pont sur l'autoroute 25
tenues par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)

Objet : Liste d'appuis au mémoire d'Association Habitat Montréal (AHMtl)

Bonjour,

Le lundi 13 juin dernier, François Gagnon et moi-même avons déposé le mémoire d'Association Habitat Montréal en indiquant que nous déposerions à la fin des audiences la liste des appuieurs et appuieuses de ce mémoire.

Voici cette liste, qui à ce jour compte plus de 130 noms malgré les moyens limités dont nous disposons. Sans que le nombre soit le seul indicateur de la valeur des mémoires présentés ici, cela nous conforte dans l'idée que nos positions dans ce dossier sont aussi celles de plusieurs citoyens et citoyennes qui n'ont pu venir se prononcer eux-mêmes.

Bien à vous,



Patricia Clermont
Co-fondatrice
Association Habitat Montréal

Un projet qui devrait faire partie de ceux qui ne furent jamais réalisés

Résumé du mémoire

La proposition de nouveau lien autoroutier du Ministère des transports du Québec consiste à augmenter la capacité routière entre Laval et Montréal afin de régler des problèmes de congestion du réseau.

Pour l'Association Habitat Montréal, le raisonnement qui soutient la solution privilégiée est à la fois contredit par l'expérience montréalaise et l'état des connaissances actuelles en matière d'organisation des transports. À notre sens, les seuls résultats prévisibles de ce nouveau lien autoroutier, intimement liés, sont une augmentation du nombre déplacements automobiles dans la région en général et une intensification de la circulation automobile sur l'île de Montréal et dans ses quartiers centraux. Or la trop grande présence de l'automobile dans leur milieu de vie est à la fois une menace perçue et « objective » pour ceux qui habitent ces quartiers centraux.

C'est pourquoi nous demandons au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) de rejeter cette proposition, préférablement au profit d'une alternative qui aurait le double avantage d'offrir une alternative aux résidants des quartiers périphériques qui n'ont présentement d'autres choix que d'utiliser leur automobile pour leurs déplacements quotidiens vers le centre-ville (soit en passant d'une façon ou d'une autre dans les quartiers centraux) et de réduire – ou à tout le moins d'endiguer – la pression automobile sur les quartiers centraux montréalais.

**Nous sommes opposés à la construction d'un nouveau pont entre Laval et Montréal,
en faveur d'une alternative en transport collectif et soutenons par conséquent le
mémoire de l'Association Habitat Montréal présenté au BAPE.**